GIE AFER

Date de mise à jour : 13 octobre 2015

Auteur : Département marketing du GIE AFER

MODÈLE DE COURRIER :
« LA CONVERSION D'UNE ADHÉSION AFER »

Découvrez Afer Eurocroissance, votre nouveau support à capital garanti au terme

Madame, Monsieur,

Vous êtes adhérent au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer et je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance.

Soucieuse de vous faire bénéficier des dernières innovations en matière d'épargne, l'Afer a récemment fait évoluer ce contrat pour vous permettre d'accéder, en complément du Fonds Garanti en euros et des supports en unités de compte, à un nouveau support à capital garanti au terme : **Afer Eurocroissance**.

Afer Eurocroissance vous offre l'opportunité de dynamiser le rendement de la part sécurisée de votre épargne sur le long terme dans des conditions privilégiées, dont notamment :

- une gestion plus dynamique que celle du Fonds Garanti en euros offrant de meilleures perspectives de rendement sur le long terme ;
- une durée d'engagements au choix, entre 10 et 40 ans ;
- un capital garanti à 100% au terme de votre investissement(1), frais sur versements et frais d'arbitrage inclus ;
- des frais calculés au plus juste, parmi les plus bas du marché ;
- une protection de votre capital en cas de décès prématuré avec la garantie plancher en cas de décès (2)

Pour profiter dès à présent de cette nouveauté, il vous suffit, conformément à la réglementation, de demander **la conversion de votre adhésion** actuelle.

Simple et gratuite, cette opération vous permettra de **conserver le bénéfice de l'antériorité fiscale** de votre adhésion, sous réserve d'investir au minimum 10 % des sommes initialement investies dans le Fonds Garanti en euros sur le support Afer Eurocroissance.

N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus sur Afer Eurocroissance et faire le point, ensemble, sur vos attentes, vos besoins et vos objectifs.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

(1) Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.
(2) Le contrat Afer inclut automatiquement, pour tous les supports en unités de compte et le support Afer Eurocroissance, une garantie plancher en cas de décès avant votre 75e anniversaire.

Document publicitaire